RÉPERTOIRE DES SOURCES DE RENSEIGNEMENTS OFFICIELS—suite

Sources de renseignements fédéraux

Voir aux pp. 84-91 du présent volume la liste des sociétés de la Couronne, les fonctions de chacune et le ministre du Cabinet par l'entremise duquel chacune fait rapport au Parlement.

Ministère du Commerce

Direction des standards (inspection du gaz et de l'électricité, poids et mesures, poinçonnage des métaux précieux, standards des denrées et questions relatives aux marques de commerce nationales)

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social (standards et méthodes de contrôle de la qualité ou de l'activité des aliments et des médicaments)

Ministère de l'Agriculture (standards de la viande et des aliments en botte, des fruits, du miel, des produits de l'érable, des légumes et des produits laitiers, des volailles, etc.)

Ministère des Transports (standards des fréquences radiophoniques, standards de l'inspection des navires)

Conseil national de recherches Division de la physique appliquée (standards fondamentaux de la physique et de l'électricité)

Division des recherches en bâtiment, Section des prescriptions Ministère des Pêcheries (standards

Ministère des Pêcheries (standards des produits du poisson)

Commission des prescriptions du gouvernement canadien (prescriptions relatives aux achats)

Association canadienne des standards Société centrale d'hypothèques et de logement

Bureau fédéral de la statistique Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales

Direction des régions septentrionales et des terres (pour les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon)

Archives publiques (documents sur les premiers recensements)

Sujet

SOCIÉTÉS DE LA COURONNE

Sources de renseignements provinciaux

Pour renseignements concernant les diverses compagnies de la Couronne, s'adresser comme il suit:

T.-N.:—Min. de l'Expansion économique

î.-du-P.-É.:-Min. de l'Industrie et des Ressources naturelles

Ont.:-Min. du Secrétaire provincial

Man.:-Min. du Trésor

Sask.:—Bureau des finances du gouvernement

C.-B.:-Min. du Procureur général

STANDARDS ET DEVIS

STATISTIQUE DE L'ÉTAT CIVIL T.-N., Qué., C.-B.:—Min. de la Santé

Î.-du-P.-É.:—Registraire des naissances, décès et mariages

N.-É., Alb.:—Min. de la Santé publique

Archives de l'état civil

N.-B.:—Min. de la Santé et du Service social

Ont.:-Min. du Secrétaire provincial Division de l'état civil

Man.:-Min. de la Santé et du Bienêtre social

Sask.:—Min. de la Santé publique. Division de l'état civil